Titre : **MATERIEL D'ARTILLERIE D'APRES UNE ORDONNANCE DE 1720**	Référence : **ANCESTRAMIL** **Organisation**
Auteur : **SOCIETE DE GENS DE LETTRES ET D'ERUDITS**	Origine : **Bibliothèque personnelle**
Référence : **CURIOSITES MILITAIRES** **BIBLIOTHEQUES DE POCHE** **PAR UNE SOCIETE DE GENS DE LETTRES ET D'ERUDITS** **PAULIN ET LE CHEVALIER** **RUE RICHELIEU, 60** **PARIS** **1855**	Transcripteur : **MFR** Date : **2011**

Ancestramil

MATERIEL D'ARTILLERIE D'APRES UNE ORDONNANCE DE 1720

D'après une ordonnance de 1720 :

« On ne se sert plus en France que de six sortes de calibres pour les canons, savoir : de 32, de 24, de 16, de 12, de 8 et de4. Les pièces qui sont présentement en usage en France pour l'artillerie de terre sont :

- « Le canon de France qui est de 33 livres de boulet ; il pèse ordinairement 6 200 et il est long de 10 pieds, mesuré depuis la bouche jusqu'à l'extrémité de la première plate-bande de la culasse. Toute sa largeur est de 11 pieds 1 pouce.
- « Le demi-canon d'Espagne, ou pièce de 24 livres, pèse 5 100. Toute sa longueur est de 10 pieds 10 pouces.
- « Le quart de canon d'Espagne, qui est la pièce de 12 livres, pèse 3 400. Toute sa longueur est de 10 pieds 9 pouces ½.
- « Le quart de canon de France ou la bâtarde est de 8 livre ; il pèse 1 950/ Toute sa longueur est de 10 pieds 7 pouces.
- « Le fauconneau est depuis ¼ jusqu'à 2 livres. Il pèse 150, quelquefois 200, 400, 500 et 7 à 800. Il est long de 7 pieds ou environ.
- « La pièce de 8, courte. Toute sa longueur est de 8 pieds 7 pouces ½.

« Il se fond encore d'autres pièces que l'on appelle de la nouvelle invention, et qui diffèrent des autres :
1° Par leur force, parce qu'au fond de la pièce il y a une concavation faite exprès pour recevoir la lumière qui est beaucoup plus grande que l'âme de la pièce, ce qui rend leur culasse plus grosse que celle des pièces ordinaires ;
2° Par leur longueur, parce qu'elles sont plus courtes ;
3° Par leur poids, parce qu'elles sont beaucoup plus légères.
Ainsi la pièce de nouvelle invention de 24 livres de boulet ne pèse que 3 000, et n'est longue que de 6 pieds, 7 pouces.
Il en est ainsi à proportion des autres pièces, savoir des pièces de 16, de 12, de 8 et de 4. On n'a point fait au dessus[1]. »

Ancestrami

[1] Abrégé de l'histoire de la milice française du P. Daniel, 1773, in-12, t. I, p. 241.